



## Assemblée communale Convocation

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune du Pâquier sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**MARDI 19 DECEMBRE 2017, A 20 H 00**  
**A LA SALLE POLYVALENTE DU PAQUIER**

### LISTE DES OBJETS A TRAITER

1. **Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée communale : celui-ci est à la disposition des personnes intéressées au bureau communal et peut être consulté sur le site internet : [www.lepaquier.ch](http://www.lepaquier.ch) .**
2. **Budget 2018**
  - 2.1 Présentation générale du budget de fonctionnement et d'investissement  
- Rapport de la commission financière
  - 2.2 Investissement relatif au projet de réfection du 3<sup>e</sup> étage de l'ancien bâtiment scolaire afin d'y emménager notre accueil extrascolaire (AES)
  - 2.3 Investissement relatif au remplacement du mobilier (tables et chaises) et de l'éclairage de la salle polyvalente communale
  - 2.4 Investissement relatif à l'achat d'une saleuse
  - 2.5 Investissement relatif à l'installation de 3 turbidimètres
  - 2.6 Investissement relatif à la mise en conformité de la chambre "brise-énergie" entre le captage de la Scierne des Heures et le réservoir de Fontanetta
  - 2.7 Investissement relatif à la réfection du chalet d'alpage de Pré-de-Joux Dessus
  - 2.8 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement
3. **Présentation du plan financier : période 2018 – 2022**
4. **Reprise par la Commune de l'art. 106 (chemin public de dévestiture) liée au transfert immobilier entre le Syndicat d'amélioration foncière de Pra Melê et la Commune du Pâquier**
5. **Divers.**

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée communale peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture au public.

Le Pâquier, le 23 novembre 2017

Le Conseil communal